

### La formation en résumé

Accompagner les salariés dans leur parcours de développement des compétences tout en veillant à répondre aux besoins de l'entreprise devient particulièrement complexe : la législation ne cesse d'évoluer. La Loi pour la Liberté de Choisir son Avenir Professionnel du 05/09/2018 exige désormais d'inscrire l'investissement formation dans une logique de développement des compétences individuelles et collectives, aussi, comment mettre en oeuvre un plan de développement des compétences (ancien plan de formation) pertinent d'un point de vue budgétaire en fonction de l'effectif de l'entreprise ? Nous aborderons les changements à prendre en compte par les entreprises dans cette phase de transition, les collectes et les prises en charge auprès des nouveaux organismes collecteurs et le rôle de ces derniers (France Compétences, nouveaux OPCO, Associations de Transitions Professionnelles, Caisse des Dépôts et Consignations, etc.). Nous traiterons aussi des articulations entre les initiatives individuelles de formation (CPF monétisé - autonome, CPF de Transition et de Reconversion Professionnelle) et le plan de développement des compétences, des abondements et dotations individuels ou collectifs, particuliers ou employeurs.

Vous pourrez aussi retrouver ce module dans un cycle de formations certifiant RH 2024 également consultable sur notre site Internet:

- Cycle certifiant Responsable Formation: gérer les parcours professionnels et le développement des compétences des collaborateurs

#### Objectifs :

- Respecter les exigences réglementaires applicables à l'employeur
- Conseiller, orienter les demandes individuelles des salariés pour accompagner leur professionnalisation
- Se doter d'outils de suivi, tableaux de bord et indicateurs
- Accroître l'efficacité de la gestion des formations
- Maîtriser toutes les étapes du montage administratif et financier pour gérer de façon optimale les actions de formation
- S'appropriier les éléments clés de la Réforme liés à la loi du 05/09/2018 "Avenir Professionnel"

#### Participants :

- Responsables (de) Formation, Chargé(e)s de Formation, Chefs d'Entreprise (TPE-PME)
- Assistant(e)s des services Formation ou Ressources Humaines
- Assistant(e)s commerciales d'organismes de formation
- Toute personne en mobilité ou en transition professionnelle vers des métiers RH

#### Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis sauf si elle est suivie dans le cadre d'un cycle certifiant (nous consulter).

### Le contenu

#### Le cadre légal de la formation continue pour les entreprises

- Définition d'une action de formation
- Typologie des actions de formation
- La responsabilité des acteurs (citoyens, salariés, CSE)
- Les financeurs et leurs rôles
- Les risques de sanctions

**1 365 €**

(non assujetti à la TVA)  
Formation pouvant être éligible au CPF sous conditions  
(nous consulter)



**2 jours**



2 jours (14 heures)



Mises en situation

#### Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 24/06, 25/06
- 16/12, 17/12

## La gestion des financements de la formation

- Les dispositifs à maîtriser
- Les règles de prise en charge
- Les postes de charges
- Les critères de financement
- Le calcul du budget formation
- La consolidation des actions dans le plan de développement des compétences

## Le process global de gestion administrative d'une action de formation

- Le cahier des charges et le devis
- La négociation du contrat avec le prestataire
- Les documents à établir et formulaires types
- Gérer la relation avec le prestataire : les points de vigilance
- L'intégration des actions dans le plan de développement des compétences

## Le conseil aux salariés

- Analyse de la demande exprimée
- Traduire le besoin en parcours de professionnalisation
- Orienter vers les acteurs compétents

## Piloter la gestion des actions

- Les outils de gestion et tableaux de bord
- Les indicateurs de suivi et bilan

# Moyens pédagogiques et d'encadrement

### **Moyens pédagogiques et d'encadrement :**

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un de nos formateurs experts de son domaine et sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré « [Agir et Apprendre](#) ». Parcours du formateur disponible sur simple demande.

### **Suivi et évaluation de la formation :**

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Retrouvez les modalités de la certification pouvant être associée à cette formation [en cliquant ici](#)

